



1107716502

DATE DEPOT : 2011-08-11

NUMERO DE DEPOT : 2011R077546

N° GESTION : 2011B17366

N° SIREN :

DENOMINATION : SOGESTOP M

ADRESSE : 4 place Raoul Dautry 75015 Paris

DATE D'ACTE : 2011/06/15

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOGESTOP M



Société anonyme au capital de 37 000 euros
Siège social : 4 place Raoul Dautry – 75015 PARIS

PROCES-VERBAL
DE LA PREMIERE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
15 JUIN 2011

L'an deux mille onze, le quinze juin, immédiatement après la signature des statuts de la société, les Administrateurs désignés par les statuts se sont réunis pour tenir la première séance du Conseil d'administration, en vue d'organiser la direction générale de la société et prendre diverses mesures sur le fonctionnement de celle-ci.

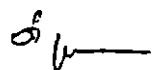
Assistent à la réunion et ont émargé le registre de présence :

- Jean-Claude CHABOSEAU
9, Avenue Gourgaud - 75017 PARIS
- Olivier PEKMEZIAN
7, Allée Astrida - 92160 ANTONY
- Christian ALEJANDRO
63, rue Marcel et Jacques Gaucher à FONTENAY- sous BOIS (94120).

Tous les administrateurs nommés aux termes des statuts étant présent, le Conseil peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Entrée en fonction des Administrateurs,
- Nomination du Président du Conseil d'administration,
- Pouvoirs du président du Conseil d'administration.



ENTREE EN FONCTION DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil constate :

- que chacun des Administrateurs possède au moins une action,
- que chacun des Administrateurs déclare ou a déclaré satisfaire aux conditions et à la limitation légale concernant l'exercice ou le cumul des mandats d'Administrateurs ou de membres de Conseil de Surveillance de sociétés anonymes supérieur au maximum légal de huit mandats,
- et qu'en conséquence, chacun des Administrateurs peut entrer en fonction.

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'unanimité moins sa propre voix, Monsieur Jean-Claude CHABOSEAU est nommé Président du Conseil d'Administration. Il prend aussitôt la présidence de la séance. ✓

Monsieur Jean-Claude CHABOSEAU remercie le Conseil de la confiance dont il veut bien l'honorer et déclare accepter les fonctions qui lui sont ainsi confiées.

Il déclare ne pas remplir un nombre de mandats de Président de Conseil d'administration, de membre du Directoire ou du Directeur Général unique de sociétés anonymes supérieur au maximum légal de deux, et s'engage à attester à tout moment pendant sa présidence, sous la foi du serment, que cette condition demeure remplie.

Monsieur Jean-Claude CHABOSEAU restera en fonction à défaut de décision contraire du Conseil d'administration ou démission au plus tard jusqu'à l'expiration de son mandat d'Administrateur.

POUVOIRS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi, Monsieur Jean-Claude CHABOSEAU assumera sous sa responsabilité la direction générale de la société. Il disposera, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées générales d'actionnaires, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances, au nom de la société, dans la limite de l'objet social.

Il représentera la société dans ses rapports avec les tiers.

POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes les formalités légales.

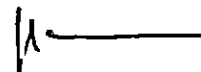
CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un administrateur.



Un Administrateur



Le Président